

de dollars. Le ministre actuel de la justice se plaignait d'un crédit d'une douzaine de mille dollars, et il a dit :

Comme je l'ai déjà dit, si nous avions les fonds voulus dans le trésor, si notre situation financière était florissante, il y aurait peut-être lieu de construire ces édifices; il conviendrait peut-être fort bien de les ériger à ces endroits. Mais ces derniers ont attendu depuis longtemps sans qu'il en soit résulté beaucoup d'inconvénients pour le public, que nous sachions, et je prétends que la dépense de \$20,000 à cet endroit n'est pas plus motivée que ne l'est celle de \$12,000 à Kensington, dans l'île du Prince-Edouard.

A cette époque, nous réduisons la dette et les taxes; nous avons les fonds voulus pour la construction de bâtiments. Je tiens à dire à mon honorable ami le ministre des Travaux publics (M. Stewart) que les contribuables, les cultivateurs surtout, qui auront à payer ces impôts, souffrent autant cette année qu'en n'importe quelle année de leur existence, et je constate que dans cette liste d'allocations les régions agricoles sont suprêmement ignorées.

Il y a une couple d'années, le Gouvernement nous a dit, au sujet de l'allègement du chômage, qu'il aimerait à avoir des suggestions de tous les membres. Je me suis alors permis de proposer au ministre du Travail (M. Gordon) de secourir les circonscriptions rurales où il n'y avait pas de havres et qui pourraient peut-être se passer durant quelques années encore d'édifices publics, en éliminant autant que possible les passages à niveau. J'ai fait observer particulièrement que cela procurerait du travail dans les circonscriptions rurales, dont plusieurs ne reçoivent pas un dollar de l'argent dépensé par ce Gouvernement. Rien de cela n'a été fait.

L'hon. M. MANION: Mon honorable ami se trompe. Nous avons adopté des crédits spéciaux aux commissaires des chemins de fer afin de leur aider à supprimer les passages à niveau. Je me rappelle bien qu'au moins un million de dollars ont été votés à cette fin, de sorte que mon honorable ami a fait erreur en disant que rien de cette nature n'a été accompli.

L'hon. M. ELLIOTT: En quelle année était-ce?

L'hon. M. MANION: En 1931 ou 1932.

L'hon. M. ELLIOTT: Je ferai observer à mon honorable ami que ces passages à niveau existent encore.

L'hon. M. MANION: Il y en a trente mille au Canada.

L'hon. M. ELLIOTT: Et il en reste encore presque autant que lorsque les honorables députés de la droite sont arrivés au pouvoir.

L'hon. M. MANION: Il y en a quelques-uns de moins.

L'hon. M. ELLIOTT: Malheureusement, dans mon comté et dans la circonscription voisine, il y a un grand nombre de passages à niveau dangereux. Dernièrement, dans la ville de Rodney, un accident à un passage à niveau a coûté la vie à quatre ou cinq personnes distinguées du Canada. Cela est d'occurrence quotidienne; les journaux sont remplis de ces accidents, et cependant presque tout va aux villes, les ruraux sont bien négligés. C'est contre cela que je proteste vivement.

Cette annexe comprend des allocations d'affectation générale. J'ai quelque chose à dire au ministre des Travaux publics, et j'espère qu'il va me prêter l'oreille. Il pourrait consacrer une bonne partie du crédit mis à sa disposition à aider les compagnies de chemins de fer à faire disparaître les passages à niveau. Cela s'adresse également au ministre des Chemins de fer, en ce qui regarde la somme dont il disposera. Le ministre des Travaux publics a eu l'obligeance de me communiquer les prévisions de chaque département et bien qu'il prétende qu'une partie seulement se rapporte aux travaux publics, son département y figure pour 30 millions de dollars. Le département de la Marine disposera de \$700,000; le département de la Défense nationale, \$15,000; le département de l'Intérieur, 2 millions; le département des Affaires indiennes, \$500,000; le département des Chemins de fer et des Canaux, \$240,000. Si vous voulez fournir de l'emploi aux individus et aux conducteurs d'attelages dans les campagnes, sans susciter trop de jalousies dans la localité, il n'y a pas de meilleur moyen que les travaux d'élimination des passages à niveau si dangereux à la circulation.

M. DONNELLY: J'ai été très surpris de trouver si peu pour la Saskatchewan dans cette annexe. D'après sa population, elle devrait avoir entre 3 à 4 millions de dollars, tandis qu'elle n'a que \$750,000. Aucune région au monde ni en Canada n'a été autant éprouvée, je crois, et n'a autant besoin d'ouvrage. Il y a quelques instants le premier ministre disait que seuls la nécessité des travaux et le désir de procurer de l'emploi l'avaient guidé dans la préparation de cette annexe. Dans ce cas, je lui ferai remarquer que le midi de la Saskatchewan et, généralement, la région méridionale de l'Ouest en ont plus besoin que n'importe quelle autre